



Féchy, le 12 septembre 2016

CONSEIL GÉNÉRAL  
FÉCHY

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

AU SUJET DU PREAVIS MUNICIPAL N° 7/2016 CONCERNANT L'ARRETE  
D'IMPOSITION 2017

Au Conseil Général de Féchy,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de M. Jonathan ZOSSO président et rapporteur, MM. Laurent BESSO, Raphaël MOGNETTI, Tobias MEYER membres et MM. Christian HEYE, Alain BETTEMS membres suppléants, s'est réunie le lundi 29 août 2016 afin d'étudier ce préavis. Mmes Sylvie MORET, Floriane WYSS et M. Jacques MORANDI étaient excusés.

M. Andreas Meyer, syndic, ainsi que M. Marc Morandi, municipal, étaient présents pour nous présenter ce préavis et répondre à nos questions.

Celle-ci a pris connaissance avec intérêt du nouvel arrêté d'imposition pour l'année 2017, inchangé par rapport à celui actuellement en vigueur.

Dès lors, la COGEFIN vous propose à l'unanimité, d'accepter le préavis N°7/2016 concernant l'arrêté d'imposition 2017, reconduisant l'impôt communal à 64 % de l'impôt cantonal de base et ainsi d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 tel que présenté.

Pour la Commission de Gestion et des Finances

Le Président

Les Membres